

Au niveau de la **gestion du personnel**, le Ministère a créé un effectif complet d'agents exécutifs, par la conversion d'anciennes positions senior des principales filières politique, commerce et immigration, ainsi qu'en convertissant quelques positions non-permutantes. Le plan de conversion, en total opération, a été développé en tenant compte du programme d'action positive du gouvernement. De nouveaux programmes de formation, incluant la formation en langues étrangères, ont été conçus afin de mieux répondre aux besoins des agents. Des positions AS ont été créées pour la gestion des programmes administratifs et cette activité mènera à l'amélioration, à long terme, de la qualité des services administratifs des missions.

La **gestion des ressources physiques** - logement des employés et bureaux des missions - a subi des changements considérables. Les Affaires extérieures et Travaux publics Canada ont redéfini leurs rôles respectifs concernant les services d'architecture et d'ingénierie. De nouveaux systèmes informatisés tel que le Système de soutien aux décisions concernant les ressources physiques (PHREDS), offrent aux gestionnaires une source centrale de données; le Système d'automatisation du contrôle des achats a permis l'obtention de renseignements plus précis sur l'achat et l'inventaire du matériel pour l'administration centrale et les missions. Un Plan d'acquisition à long terme et des directives pour les logements des employés ont été élaborés et approuvés par le Conseil du Trésor.

Des programmes spécifiques du Ministère ont également participé au PAPGAE. Ainsi, le programme des **Affaires consulaires** a développé des cours pour ses nouveaux agents, incluant les employés recrutés sur place et les consuls honoraires; une révision de la structure des coûts pour les services consulaires a entraîné une augmentation des coûts récupérés pour les services offerts. Pour sa part, le programme de l'**Immigration** a retiré des avantages concrets de la mise en place du Système informatisé de traitement des cas d'immigration (SITCI), ce qui accélère sensiblement la productivité et le contrôle du processus d'émission des visas. Par ailleurs, des systèmes informatisés ont été développés pour aider le programme du **Commerce extérieur** à assurer le suivi des activités et des résultats et maintenir des informations sur les possibilités canadiennes d'exportation. Le programme de développement du marché des exportations a été reformulé et plusieurs publications sur le commerce ont été publiées et distribuées.